

## ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2025

---

RELATIF À L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2030 -  
(N° 1641)

Adopté

N° AC169

## AMENDEMENT

présenté par

Mme Givernet, rapporteure pour avis au nom de la commission du développement durable et de  
l'aménagement du territoire

-----

## ARTICLE 22

À l'alinéa 1, substituer à la première occurrence des mots :

« , de sécurité et »

les mots :

« ou de sécurité et aux véhicules ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.